

L'OFFICE DU JUGE DANS LES MODES AMIABLES DE REGLEMENT DES LITIGES

Grand 'Chambre de la cour d'appel de Toulouse

Le 15 novembre 2024 de 9 h 30 à 17 h 00

8 h 45, café d'accueil

Grand témoin, **Frédérique Agostini**, présidente du Conseil national de la médiation et conseillère à la Cour de cassation

9 h 30 – 10 h 45, Introduction générale sur la place de l'amiable dans l'office du juge

Modération de la table ronde : **Chloé Calmettes**, maître de conférences à l'université Toulouse 1 Capitole

❖ **Les perspectives sociopolitiques sur la culture de l'amiable en France**

(*Co-intervention*) **Éric Battistoni**, magistrat honoraire, membre fondateur du GEMME, médiateur agréé par la commission fédérale de médiation et **Françoise Housty**, présidente de l'association Daccord-médiation et responsable pédagogique du DEMF institut Saint-Simon de Toulouse.

- **Jérôme Ferret**, maître de conférences en sociologie à l'université Toulouse 1 Capitole

- **Robin Planes**, premier vice-président adjoint chargé de la coordination des services du pôle civil du tribunal judiciaire de Toulouse

10 h 45 – 11 h, pause-café

11 h 00 – 12 h 30, Le juge acteur dans la résolution amiable des litiges

Modération de la table ronde : **Julia Pouyanne**, juge au tribunal judiciaire de Toulouse

❖ **L'audience de règlement amiable**

(*Co-intervention*) **Carole Louis**, vice-présidente chargée du contrôle et du suivi des expertises au tribunal judiciaire de Toulouse et **Maître Xavier Vuitton**, avocat aux barreaux de Paris et du Québec et professeur associé à l'Université Paris Est.

- Avocat

Conclusion de la matinée : **Frédérique Agostini**, présidente du Conseil national de la médiation et conseillère à la Cour de cassation

12 h 30 – 13 h 30, déjeuner



13 h 30 – 16 h 30, Le juge promoteur des modes amiables de résolution des litiges

Modération de la table ronde : **Elisa Leclère**, directrice des services de greffe judiciaires – coordination civile au tribunal judiciaire de Toulouse

❖ La promotion des MARL et de leur attractivité par le juge

(*Co-intervention*) **Marina Girard**, vice-présidente référente du service de la protection des majeurs au tribunal judiciaire de Toulouse (présentation de l'injonction à rencontrer un médiateur dans les contentieux de la protection des majeurs) et **Julia Pouyanne**, juge au tribunal judiciaire de Toulouse (présentation du dispositif 2 en 1 désignation d'un consultant-expert et de l'injonction à rencontrer un médiateur).

- Juge administratif
- Avocat
- Médiateur

Conclusion de l'après-midi : **Frédérique Agostini**, présidente du Conseil national de la médiation et conseillère à la Cour de cassation.

Accès gratuit et sans réservation préalable, dans la limite des places disponibles.

Public cible : magistrats, greffiers, avocats, partenaires de l'accès au droit, compagnies d'assurance, notaires, commissaires de justice, médiateurs, conciliateurs, associations de consommateurs, association de l'union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI) ...